L'ABEILLE.

[illegible] MAGNE, & C[illegible] [illegible] CHARTRES.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT

[illegible]

ABONNEMENS pour l'année [illegible]

LES ANNONCES [illegible]

LES ANNONCES qui doivent paraître [illegible]

LES ANNONCES et articles d'une nature personnelle [illegible]

LES ANNONCES qui sortent de la ligne et hors des [illegible] à l'année, telles que ventes de plantations [illegible] maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer [illegible]

LES ANNONCES [illegible] pendant un mois, et devront être payées [illegible]

AUCUNE ANNONCE de maintenant sera publiée à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance [illegible]

LES THEATRES et autres lieux ouverts [illegible]

LES ANNONCES [illegible]

CABOTAGE.

LIGNE DE LA MALLE DE LA NOUVELLE ORLEANS A MOBILE

[illegible]

STETSON & AVERY, ou HAWTHORN & WOODS, rue Gravier, Nouvelle-Orléans

[illegible]

J. & R. GEDDES, 51 Commerce

POUR RAS BOUE St. Louis, Pass Christian, Biloxi, Pascagoula et Mobile [illegible]

[illegible] Pass Christian, Biloxi et Pascagoula [illegible]

A. S. SLOO, Bureau de la ligne de la malle des E. U.

PAQUEBOT REGULIER—Pour [illegible] St. Louis Pass Christian [illegible] SWAN, capitaine Will. Lambert [illegible]

TRIESTLEY & BEIN, 19, Nile Levee

POUR PENSACOLE. Touchant [illegible] MOUTH [illegible]

A. G. SLOO, Bureau de la Malle des E. Unis. 25, rue du Camp

POUR LA BALIZE, EMBOUCHURE DU MISSISSIPI [illegible]

W. W. WIGGINS, [illegible]

LIGNE DE LA NOUVELLE ORLEANS ET NEW-YORK.

[illegible] FRANKFORT, capitaine J. G. Russell; [illegible]

J. W. STANTON & Co., 3, Poydras

PAQUEBOT REGULIERS ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS & BOSTON.

LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & Co.

[illegible]

HARROD & DARLING, rue de la Commune

17 nov

AGENT POUR LES PASSAGERS qui [illegible] la Chambre [illegible] de la Grande Bretagne [illegible]

ALEXANDER GOW, Agence de l'émigration européenne, 29, Bienville

M. G. Sherlock est actuellement en ville, il sera heureux de fournir tous les renseignemens qu'on lui demandera.

23 nov

A VENDRE par le soussigné pour clore diverses factures [illegible]

C. DUFOUR, 14, Vieille Levée.

22 avril

MAGASIN DE QUINCAILLERIE ET DE COUTELLERIE, OUTILS DE MECANIQUE ET ATTIRAIL D'HABITATION.

No 48, rue de Chartres, entre les rues Douane et Bienville.

LE soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a reçu d'Europe et des villes manufacturières du Nord, un beau stock de marchandises [illegible]

FUSILS—Un grand et bel assortiment simples et doubles, carabines et autres articles de ce genre.

FERREMENT DE CONSTRUCTION.—Savoir: Serrures de tout genre, [illegible]

FERREMENTS DE CABINET.—Une grande quantité.

INSTALLATION DE SONNETTES.—Savoir: ressort [illegible]

OUTILS DE MECANIQUE—Scies à main et à tenons de Spears, ciseaux de Russels [illegible]

COUTELLERIE.—Consistant en couverts de table à manches d'ivoire et autres, couteaux de poches et canifs, ciseaux, rasoirs des meilleures manufactures [illegible]

USTENSILES DE CUISINE.—De fer, de fer blanc, de fonte, [illegible]

BROSSES de toute description.

INSTRUMENTS DE JARDINAGE ET D'HABITATION. [illegible]

GARDE FEU, CHENETS, PELLES ET PINCETTES, GRATES ET POELES et une grande quantité d'autres articles étrangers et du pays.

WILLIAM A. RYAN

REÇU par les derniers arrivages et à vendre
- 800 boîtes et demi boites petits pois accommodés,
- 700 do de sardines à l'huile,
- 200 do du truffes pures,
- 300 demi boites nâpes à l'huile,
- 50 boites pâtes truffes assortis.

V. L. GIRARD & Co., encoignure Chartres et St. Pierre

9 juin

QUATRE caisses mousseline [illegible] robes
- 50 Do [illegible] taie d'oreiller.
- Caisses coutil, à vendre par BLANCHARD, [illegible]

19 juil—15 f.

Pour les Etats du Nord.

POUR PHILADELPHIE—Le navire SWATARA, capitaine Davis. Pour fret de coton ou de tabac, ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR PHILADELPHIE—Le navire STEPHEN BALDWIN, capitaine Proctor, a besoin de 500 balles. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp

ANTILLES, MEXIQUE, &c

POUR GALVESTON, Texas—Le brick paquebot, fin voilier ATLANTIC, capitaine Wheeler, est actuellement en chargement et fera régulièrement ses voyages entre ce port et Galveston, pendant le reste de la saison. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord en face de la rue Jefferson, ou à T. & S. TOBY & BOGERT, 35, Camp.

28 juil

POUR KINGSTON (Jamaïque)—La goëlette fine voilière FANCY, capt. Coggeshall, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à WIGGIN & DAVENPORT, 58, Magasins

1 juillet

POUR LES CAYES St Domingue.—La goëlette LELIA, capitaine Shields, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au magasin de ARTHUR McARTHUR, Vieille Levée, encoignure Jefferson.

6 juil

POUR MATAMOROS, (par la rivière)—La goëlette RINGGOLD, capitaine F. P. Marsteller, ayant les trois quarts de sa cargaison engagés, est prête à partir immédiatement. Pour fret de 100 barils, ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la cathédrale, ou à R. D. BLOSSMAN, 30, rue Bienville

20 juin

Pour l'Europe.

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe DESDEMONA, capitaine Clark, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

16 juil

POUR MARSEILLE—Le brick fin voilier HORACE, capitaine Scott, est actuellement en chargement. Pour fret de 150 balles de coton, ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

16 juil

POUR MARSEILLE—Le navire SHAW, capitaine Levett, partira immédiatement. Pour passage seulement, s'adresser à LEVI H GALE, 93, Commune, ou à JOHN A. MERRITT, 53, Camp

22 juin

POUR LONDRES—Le navire de première classe HURON, capt Lane; pour fret de 100 boucauts de tabac, ou passage, s'adresser au capt. ou à S & J P WHITNEY, 73 Camp

19 juillet

POUR GENES—La barque MANDARIN, capitaine Culley partira sous peu. Pour passage, s'adresser à S & J P WHITNEY, 73, Camp

7 juillet

POUR LIVERPOOL—Le navire ALABAMA, capitaine E. Wood, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à S & J P WHITNEY, 73, Camp

7 juillet

POUR LIVERPOOL—Le navire ROGER SHERMAN, capitaine Nichols, est actuellement en chargement. Pour fret de 100 boucauts ou 200 balles, s'adresser à bord ou à S & J P WHITNEY, 73, Cam

7 juillet

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NELLE. ORLEANS.

Les chars partiront comme suit, jusqu'à nouvel avis, à dater de lundi 1er aout 1842.

De la Nlle. Orléans.		De Carrollton.	
Char à cheval à	6 h. A. M.	Char à cheval à	5 h. A. M.
Locomotive,	8 "	Locomotive,	8 "
"	11 "	"	10 M.
"	1 P. M.	"	12 "
"	3½ "	"	2 P. M.
"	5 "	"	4 "
"	7½ "	"	6½ "
Char à cheval	10 "	Char à cheval,	9 "

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.

Indépendamment des arrangements pris pour les jours de la semaine à une heure P. M., un char commencera à partir chaque heure de Carrollton et de la Nouvelle-Orléans, de manière qu'il y aura un départ à toutes les heures pendant l'après-midi et le soir.

Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

A chaque train, un char sera expressément réservé pour les Dames.

LES CHARS DE LAFAYETTE commenceront à partir du haut de la rue Jackson:—Dans l'été à 6 h. A. M. et dans l'hiver à 6 h. 1/2 a. m. Ils commenceront à partir de l'encoignure de la rue de Canal et Baronne, dans l'été à 6 h. 1/2 A. M. et dans l'hiver à 7 h. A. M. après quoi ils partiront toutes les demi heures jusqu'à 9 heures du soir de Lafayette, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 9 heures, n'en partira qu'à 9. Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars, lorsqu'il y a des dames.

JOHN HAMPSON, Ing. comp. rail road N. O. et Car.

28 mai

MEXIQUE.

Commençant Vendredi le 1er juillet 1841.

UN train de chars partira du dépot pour "Ducros Landing," à l'entrée de la "Terre aux Bœufs" à une distance de 12 milles sur le bord du fleuve, aux heures ci-après indiquées:

JOURS OUVRABLES

Départs.		Retours.	
6 1/2 heures A. M.		8 heures A. M.	
4 " P. M.		6 " P. M.	

DIMANCHES

6 1/2 heures A. M.		8 heures A. M.	
12 " M.		1 " P. M.	
4 " P. M.		6 " P. M.	

Par ordre de la Direction.

J. WEATHERBURN SMITH.

5 sept

RAIL-ROAD DE CARROLLTON ET DE LA NOUVELLE ORLEANS.

AVIS. Les chars de Lafayette partiront de la rue du Canal et de Lafayette comme autrefois, et jusqu'à nouvel avis.

7 juillet

GRAINES d'Oiseaux—Chanvre, Millet et une quantité d'autres graines pour des oiseaux, à vendre à des prix modérés par WM. DINN, 11, Commune.

12 juil

USTENSILES de Pêche—Hameçon de Limerick et autres, pointes, appareils, cannes, &c. et un grand assortiment d'ustensiles pour la pêche, à vendre par HYDE & GOODRICH, 15, Chartres

[illegible] FINES. Un grand assortiment des Nos 1 [illegible] couteaux et ciseaux [illegible] HYDE & GOODRICH, 15, Chartres.

HUILE DU PEROU du Dr Wright pour les cheveux—Le nouveau et puissant cosmétique à le pouvoir de restaurer la chevelure [illegible] l'usage régulier de ce spécifique donne de la force à la chevelure, qu'il rend longue, souple et soyeuse. A vendre par HYDE & GOODRICH, 15, Chartres.

LE soussigné offre à vendre à prix modéré les articles suivants en gros et en détail:
- Jambons [illegible],
- Saucissons de Lyon,
- Vin de Bourgogne qualité supérieure,
- Vin de Madère,
- Vin de Bordeaux,
- Salaisons de Marseille,
- Pruneaux de Bordeaux,
- Sardines à l'huile,
- Petits pois, Cèpes et Truffes,
- Liqueurs assorties,
- Fruits au jus et à l'eau de vie,
- Vin de Haut Sauterne en 1/2 bouteilles,
- Vermicelli,
- Moutarde française,
- Fromage de Goshen et de Gruyère, &c.

J. E. LOREILHE, enc. Royale et Douane

AVIS AUX HABITANTS, FERMIERS &c.

MOULIN portatif, patenté, par le moyen duquel un homme peut moudre et cribler un boisseau de blé par heure, par une seule opération.

Les moulins ci-dessus sont faits pour moudre le blé, le maïs, le café, le riz et presque toutes les substances sèches. On peut faire plus d'ouvrage avec moins de peine qu'employant ce moulin qu'avec tout autre mis en usage en ce pays ou en Europe.

Les noix du moulin sont faits soit en métal soit en pierres et sont de forces différentes. On peut les adapter à des machines de la moindre force, à la vapeur ou autre, à des moulins à eau, ou à des mouvements propulsés par des chevaux ou bœufs, et conséquemment ils conviennent à des habitants ou de familles, maisons publiques, émigrants &c.

Les planteurs, fermiers et autres, peuvent se procurer des moulins pour nettoyer trois boisseaux de pois, moudre trois boisseaux d'orge, écraser un boisseau d'avoine par heure. Avec des moulins de la force d'un cheval, capable de tourner 12 à 15 boisseaux de blé, moudre trois boisseaux d'orge ou quatre boisseaux d'avoine par heure. On peut adapter ces moulins à toute espèce de machine, et par leur simplicité on ne peut craindre qu'ils se dérangent.

ALEX. GOW, 29 Bienville.

On peut voir ces moulins à l'Arcade de Bank. 27 d

SIROP CONCENTRE DE SALSEPAREILLE DE M. MANCEL, PHARMACIEN A BORDEAUX.

LE soussigné s'empresse d'avertir les personnes qui désireraient de nouveau faire usage de ce médicament, qu'il vient d'en recevoir un nouvel envoi. Il ne saurait trop en recommander l'usage pour combattre toutes les maladies émanant d'un vice quelconque dans le sang ou de la préparations mercurielles.

J. E. LOREILHE, Encoignure Royale et Douane.

18 mai

LES billets des banques qui ont suspendu leurs paiements seront pris au pair, pour de la quincaillerie et les fournitures de navires, et au taux le plus bas que l'on vend au comptant.

On prendra aussi les billets de la première et ceux de la seconde municipalité.

PRIESTLY & BEIN, 19, Nouvelle Levée

6 juin

SEL. 4000 boisseaux gros de Cette, à vendre au magasin en lots au gré des acheteurs, par L. GIRARD & Co.

29 mars — encoignure Chartres et St. Pierre.

CHAMPAGNE—20 paniers champagne, 1re qualité, marque Perrier fils & co.

[illegible] eau-de-vie fine champagne, à vendre par A. LECOURT, 19, S. Charles.

ABSINTHE—60 caisses absinthe suisse, à vendre par V. L. GIRARD & Co, Encoignure Chartres et St. Pierre

CAFE de la Havane—50 sacs en magasin, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 76 Magasins

19 juil

RIZ—45 barriques en magasin, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 76 Magasins

19 juil

GOUDRON—150 bar. la Wilmington, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 76 Magasins

19 juil

A VENDRE.

ENVIRON 400 balles foin, 6 à 800 sacs maïs, 800 de avoine, 200 de son, et le foyer du magasin, sis à l'encoignure des rues Notre Dame et Commune, à un prix avantageux, payable moitié en billets de la Banque Consolidée et moitié en billets de la Banque des Citoyens. On fait réserve d'un comptoir jusqu'au 1er novembre prochain. S'adresser à M. A. ROBITAILLE, 19, Notre Dame.

21 juil.

CLOUX—170 barillets en débarquement de la barque Josephine, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, rue des Magasins.

16 juin

BOBINES de Farquharson, à vendre par DUNCAN KENNEDY, 53, Toulouse

7 juil

BŒUF—100 barils mess et 200 de prime, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65, Camp

7 juillet

SON—490 sacs en débarquement du bateau à vapeur Preemption, et à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, rue des Magasins.

18 juin

CAFE, Indigo, Cloux, &c.—300 sacs café vieux gouvernement, 150 sacs dito Rio, 20 surons indigo de Carracas, 10 caisses dito de Manille, 500 barillets cloux, 50 boites toile à draps 4/4, 100 barils eau de vie et genièvre du pays, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, rue des Magasins.

20 juin

BEURRE de l'Ouest—40 barillets, qualité supérieure pour famille, à vendre par WALTON & COCKAYNE, 28 et 29 Nouvelle Levée

27 juin

HUILE et blanc de baleine, Cuivre pour chaudronniers et plomb du Missouri en barres et de chasse, à vendre par WALTON & COCKAYNE, 28 et 29, Nouvelle Levée

27 juin

A VENDRE par J. et L. Garnier, à leur magasin, rue Royale, No. 163.

Vin rouge en barriques de différentes qualités.

[illegible]

MAISONS A LOUER.

Une Maison à étages, située rue Bourbon, près de la rue Dumaine.

Une dite en briques située rue des Grands Hommes, près de la rue d'Enghein.

Une dito en briques située rue d'Enghein, près de la rue des Grands Hommes.

Une dite en briques et à étages, située rue de la Vieille Levée, entre Hôpital et Quartier, No. 173. Cette maison est très convenable pour tenir une auberge ou autre établissement de ce genre.

Une dito en briques et à étages, située rue Moreau, entre Port et St. Ferdinand, (bloc des Architectes), le tout ou une partie seulement sera louée garnie si on le désire.

Une dito située rue des Français.

Une dito située encoignure Dumaine et Claiborne.

Plusieurs dito situées rue Claiborne, entre Ste. Anne et Dumaine.

Une dito située rue Claiborne, près la rue St. Louis.

Ces maisons seront louées à des prix très modérés. Pour les conditions, s'adresser à CORDEVIOLLE & LACROIX, 123, rue de Chartres.

29 juin

BANQUE DE CARROLLTON.

A LOUER—Un magasin bien commodément situé rue des Magasins, près la rue Poydras. Aussi une maison encoignure des rues Nayades et Félicité et une petite maison sur le cercle Tivoli. S'adresser à la Banque de Carrollton à JOHN NICHOLSON, Caissier.

19 jan

A LOUER—Un magasin en briques à 4 étages situé rue Tchoupitoulas, no. 73 donnant sur la rue Foucher. Un autre à 3 étages, rue de la Nouvelle Levée, no. 30 donnant sur la rue du Commerce. Un autre magasin rue Gravier, no. 30. S'adresser à PETERS & MILLARD, 34 V. Levée.

1er déc

A LOUER—Une maison en briques à deux étages avec attique, sise rue Baronne, encoignure de la rue Hevia, No 43; une maison en briques à deux étages, rue des Remparts, entre les rues Douane et Bienville, avec grande cour et une issue sur la rue du Bassin;

No 47. Une autre maison comme la précédente;

No 79 rue de l'Hôpital, une maison en briques à deux étages, entre les rues Bourbon et Royale;

No 17 rue du Maine, la moitié d'un magasin.

La moitié d'une maison, rue Tremé, entre les rues St-Philippe et du Maine.

La moitié d'une maison, rue St-Philippe, entre les rues Marais et Villeré.

S'adresser à B. & A. SOULIE, 55 Bienville au premier.

7 mai.

MAISONS A LOUER.

Une maison à étages, située rue St. Philippe entre Royale et Bourbon, vis-à-vis de la Salle Washington. Cette maison est très convenable pour tenir une pension, restaurant ou autre établissement de ce genre.

Une maison située rue de l'Hôpital entre Bourgogne et Rampart.

Une maison située rue d'Enghien, près de la rue d'Espagne.

Pour les conditions qui seront avantageuses, s'adresser à CORDEVIOLLE & LACROIX, 123, rue de Chartres.

13 juin

A LOUER.

Le magasin sis à l'encoignure des rues du Camp et Natchez, se composant de deux chambres de 60 pieds sur 25, sept chambres à coucher, cuisine, chambre de domestiques etc., avec tuyaux de gaz et d'eau.

AUSSI—Le magasin à trois étages sur rue du Camp. Le premier étage à 80 pieds sur 25, et le second et troisième étage 60 pieds sur 25.

Ces bâtissements maintenant en réparations et seront habitables le 1er septembre prochain.

Le magasin de l'encoignure est convenable pour un magasin de marchandises sèches ou tout autre genre de commerce nécessitant de grandes chambres. S'adresser à LA BANQUE DU GAZ.

17 aout

A LOUER—Une maison à deux étages sise rue Girod, près la rue du Cirque, contenant 4 chambres convenables pour une famille peu nombreuse. S'adresser à LYALL & DAVIDSON, 164 Camp.

9 avril

A LOUER—Le magasin rue de la Douane No [illegible] ainsi que les meubles du comptoir si on l'exige jusqu'au premier novembre. Pour les conditions s'adresser à M. Wm. Grant, la porte à côté ou à GEORGE BEDFORD, 49 Commune

16 juin

A LOUER présentement une maison située rue des Grands Hommes, à côté de l'Esplanade. S'adresser à R. BRUGIER, 9 St. Louis

16 juin

A LOUER présentement une maison située rue St. Philippe entre les rues Condé et Royale. S'adresser à R. BRUGIER, 9 St. Louis

16 juin

A LOUER présentement, une maison en briques à étages avec cuisine haute, située rue Bourgogne, entre Bienville et Douane, s'adresser à R. BRUGIER, 9, rue St. Louis.

16 juin

A LOUER—La maison sise rue Julia No. 87. Pour les conditions s'adresser à WOOD & SIMMONS, 80, rue des Magasins.

23 juin

A LOUER.

Trois Maisons en briques à trois étages, contiguës, situées rue Condé et l'autre dans la rue Royale, entre Bienville et Conti, convenables pour familles. Possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à F. DE LIZARDI & Co, 63, Bienville.

9 juil

CHAMPAGNE—70 paniers qualité supérieure, à vendre par V. L. GIRARD & Co., Encoignure Chartres et St. Pierre

8 juin

SEL—2000 boisseaux sel blanc de Cette, à vendre par V. L. GIRARD & Co., Encoignure Chartres et St. Pierre

8 juin

EN magasin et à vendre par le soussigné: 7000 boites sardines à l'huile en boites et demi boites, 9.0 do Truffes du Perrigord de do, 400 do petits pois.

AUG. MOLIER, 90, St. Louis.

2 juil

EN magasin et à vendre par le soussigné: 300000 bouchons en balles de 15000, 100000 do pointus.

AUG. MOLIER, 90, St. Louis.

2 juil

REFRIGERATEURS ou Coffres à glace—Le soussigné offre à vendre des réfrigérateurs de différentes dimensions, convenables pour familles, hôtels, steamboats, &c. &c. WM. GRANT, 26, rue de la Douane.

26 mai

COTON de Lowell—100 balles 7/8 et 4/4, cotonnade et linseys, chapeaux de Panama, 2 balles ayant droit aux drawbacks, blanc de baleine, toile d'emballage, à vendre par HARROD & DARLING, 49, Commun

4 juillet

PLATINA-CEMENT.

MR. ACHILLE LION, docteur dentiste de la faculté de Paris, après de nombreuses recherches, vient de découvrir cette composition qu'il emploie avec le plus grand succès pour plomber les dents douloureuses. Cette pâte, toute minérale, est incorruptible, elle s'emploie à froid, ne peut nuire [illegible] et les dents [illegible] ne durcissent de même [illegible] cette acquiert en fort peu de temps une aussi grande dureté que celle de l'émail naturel des dents, et conserve pendant plusieurs années, son pouvoir préservateur, de manière à éviter l'extraction [illegible]

No. 105 rue Royale, entre Conti et St. Louis, en face la Banque de l'Etat.

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du brick America, venant de Bordeaux:
- 84 barriques vin rouge St. Julien,
- 143 demi barriques vin blanc haut Barsac et haut Sauterne.
- 40 demi barriques vinaigre blanc 1re qualité.
- 6 demi pipes eau de vie.
- 2 quarts de pipes eau de vie.
- 123 caisses vin rouge St. Julien.
- 36 caisses fruits confits.
- 50 caisses vermicelle.
- 50 caisses macaroni.
- 10 paniers huile d'olives superfine.

HERBAULT FRERES, 70 Bienville

23 mai

CAFE, 200 sacs de la Havane, Sucre, 80 caisses blanc de la Havane, Tabac, 100 balles supérieur en feuille de l'île de Cuba, Cigares, un assortiment général des meilleures marques de la Havane. Amandes, 50 sacs douces écossées. Vins, 40 barriques Catalogne (810), 100 barils Malaga sec, 30 do. Madère et Porto, à vendre par CUCULLU, LAFAYE & Co. 35, Vieille Levée.

Billets de la banque de Cité et de la banque de l'Etat de la Louisiane pris au pair pour les marchandises ci-dessus.

24 juin

HERBAULT Frères, reçoivent par le navire Ohio, capitaine Kurtz, venant de Bordeaux, et offrent à vendre à des prix et conditions avantageuses:
- 60 demi pipes Eau de vie de Cognac d'une preuve de
- 20 quarts do diverses marques.
- 100 barriques vin rouge, Ambès, Talence et St. Estèphe.
- 60 do qualité supérieure des marques St. Julien, Pauillac, Margaux, Haut Talence.
- 31 demi barriques vin blanc, Graves et Sauterne.
- 50 do vinaigre.
- 600 caisses vin rouge très bonne qualité, marques St. Julien, Pauillac, Lafitte.
- 50 do do en demi bouteilles.
- 130 do vin blanc sauterne en bouteilles et demi bouteilles.
- 200 do liqueurs ordinaires assorties.
- 100 do do fines et superfines.
- 25 do curaçao superfin par 12 cruchons.
- 10 do absynthe en grandes bouteilles.
- 300 paniers anisette ordinaire.
- 150 do do fine et superfine.
- 25 caisses fruits à l'eau de vie en paubans de un litre.
- 40 paniers d'huile superfine clarifiée.
- 50 caisses vermicelli.
- 25 do macaroni.
- 16 balles bouchons de 10 milliers chaque.
- 1 futaille de fil à voile.
- 33 caisses papier Medio Florette. } Convenables pour
- 18 do do de } le marché Mexicain
- 10 do do à lettres.

HERBAULT FRERES, 70 Bienville

7 mai

EN magasin et à vendre à très bon marché par BENJAMIN LACOSTE, 106 rue Royale, entre Conti et St Louis, les articles suivants:

Soieries rayées, brochées, glacées et vernies pour robes, de 62 cents et demi à $1 20 la yarde, lustrines grande largeur pour robes, gros de Rhin et gros de Suisse, poult de soie et satin noir, gros de Naples et satin de couleur, écharpes soie brochée, do changeantes, do noires, châles do soie noire à frange et sans frange, do chinés, châles mérinos noir 5 et 6/4, do Bida broché 6 et 7/4, do Hernanie 5 et 6/4 bas de soie noir et blanc, do fleselle, bas de coton blanc indiennes françaises et américaines, gants, mitaines longs et courts à filet, noirs et blanc, do soie pour hommes et femmes, cravattes satin noir broché et uni, rubans satin et gros de naples couleur, du No. 1 1/2 au No. 16, do à garnitures pour chapeaux, do de velour noir et couleur, mérinos noir, draps d'été, coutil blanc, et couleur, alépine et mousselines de laine noire, grande largeur, batiste d'Ecosse pour robes et capotes, de fil imprimée pour robes, toile grise, arabias et listades fil pur, percaline pour doublure, chaussette coton blanc, écru et gris pour homme et enfans, bretelle gomme et soie diverses, boutons de nacre, de soie pour habits, linge de table uni et damassé à de très bas prix, mouchoirs batiste brodée, garnis de dentelles, do imprimés couleur, do unis, foulards en pièces pour la poche, cols mousseline brodée et guipure depuis 37 1/2 cents jusqu'à $5, fleurs artificielles, jupons crinoline 1re qualité à $4, chapeaux paille d'Italie pour hommes et femmes, cravates soie couleur pour l'été, rubans de fil, agraphes, aiguilles, parfumeries diverses.

9 mai

LE soussigné offre à vendre à bas prix, les marchandises ci-après:
- Bombasine noire pour habits d'été,
- Gilets satin noir,
- 100 douzaines chemises couleur et blanches,
- 50 do gants filet,
- 50 pièces foulards soie,
- 20 grosses sautoirs gomme élastique,
- 1 caisse châles et fichus vrai filet,
- 1 douzaines écharpes, do,
- 10 do petits cols satin noir pour l'été,
- 20 do capotes organdi,
- 1 caisse chapeaux paille pour dames,
- 2 do do pour hommes et bambins,
- 100 douzaines bretelles assorties,
- 1 caisse entre deux,
- 1 do de mouchoirs madras,
- 20 douzaines ombrelles,
- 4 caisses coutils rayés et à carreaux, garantis pur fil,
- 20 douzaines mouchoirs batiste à ourlets et rayures,
- 4 caisses jaconnats français,
- 10 douzaines voilettes blanches et noires,
- 300 pièces dentelle fil,
- 200 do de fil d'Ecosse,
- 20 robes mousseline suisse, brodées en couleur,
- 1 caisse batiste d'Ecosse en couleur pour capotes,

F. BONIS, 25 Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

16 mai

CHARBON, BOIS, etc.

CHARBON—Les soussignés ont constamment un grand approvisionnement de charbon cannel anglais, An thracite et d'Ecosse, qu'ils offrent à des prix réduits.

B. & A. SOULIE, 54, rue Bienville, au premier

6 nov

BOIS DE CHAUFFAGE de toutes qualités; BRIQUES du lac, SABLE, CHAUX du Nord, PIEUX, MERRAINS, &c. &c., à vendre par CHAUCHON & LEROY, Chemin Carondelet, entre St-Claude et Tré

1 juin

CHAUX, BRIQUES, SABLES, BOIS DE CHAUFFAGE, &c.

Constamment en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet.

CHS. GUESNARD.

25 juin

WAGGONS, charrettes, &c.—Actuellement en débarquement du brick Joseph, de Philadelphie, un envoi additionnel de waggons, pour bœufs et chevaux, tracs et bats contenant [illegible] &c. A vendre à bas prix pour du comptant par JAMES D. DENEGRE, 16, Douane.

4 juin

ROUES à charrettes—Un grand assortiment de roues de toutes dimensions, avec et sans les axes, propres aux habitans, constamment en mains et à vendre à bas prix par JAMES D. DENEGRE, 16, Douane

4 juin

AVIS LEGAUX

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—L'Etat de la Louisiane à tous ceux que ces présentes concerneront, salut:—Attendu que William M. Goodrich de cette ville, ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, les propriétés ci-après décrites, s'est adressé le 29 juin 1842 au greffe de cette cour ou ladite vente fut enregistrée le 2ième jour de juin de l'année de N. S. 1842, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires" approuvé le 10 mars 1834.

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par des présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane, et de la Cour de Paroisse, qui pourraient avoir droit aux propriétés ci-après décrites, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le decret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans les trente jours, à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite, ne serait pas confirmée et homologuée.

Lesdites propriétés furent vendues par le shérif de la paroisse susdite le 6e jour de mai de l'année de N. S. 1842 en vertu d'un writ de Fieri facias, émané de ladite cour le 26e jour de mars de l'année de N. S. 1842, dans l'affaire intitulée C. B. Lanusse vs. Daniel Frederick et al—No. 17,[illegible] du docket de cette Cour, à laquelle vente ledit W. M. Goodrich s'est rendu acquéreur comme suit:

1o. Des lots Nos. un, deux et trois ci-après décrits pour $270 chaque,	$ 810
2o. Des lots Nos. quatre et cinq ci-après décrits pour $300 chaque,	600
3o. Du lot No. vingt-neuf ci-après décrit, pour	100
4o. De deux lots dans l'îlet No. quarante trois, ci après décrits, pour $630 chaque,	1260
Faisant un total de la somme de deux mille sept cent soixante-dix piastres, payables comptant.	$2770

Description des propriétés d'après le transfer judiciaire.

1o. Cinq lots de terre situés dans le faubourg Lafayette, désignés par les Nos. un, deux, trois, quatre et cinq de l'îlet No. trente-huit, sur un plan dressé par A Lafon.

Les lots Nos. un, deux et trois sont contigus et mesurent chacun trente six pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Jackson, sur cent cinquante neuf pieds dix pouces de profondeur. Les lots Nos quatre et cinq sont contigus et mesurent chacun trente-un pieds onze pouces cinq lignes sur la rue Joséphine, sur cent cinquante neuf pieds dix pouces de profondeur, mesure américaine.

2o. Un lot de terre désigné par le No. vingt-neuf, sur un plan dressé par Louis Bringier, mesurant trente pieds, mesure française, de face à la rue des Ursulines entre les rues Prieur et Johnson, sur quatre vingt douze pieds de profondeur.

3o Deux lots de terre formant l'encoignure des rues Joséphine et Nayades, mesurant chacun trente pieds de face à la rue des Nayades sur cent huit pieds de profondeur sur la rue Joséphine dans l'îlet No quarante trois.

Donné sous ma main et le sceau de cette Cour—Bureau du greffier, Nouvelle-Orléans le 29 juin 1842.

[L. S.] LOUIS R. COURTIN, Dep. Greffier.

13 juillet—12,26,11 a.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Je certifie que le 3me. jour de juillet 1842 jugement a été enregistré dans cette cour dans l'affaire de Amelia Ann Mitchel épouse de James C. Parker et son dit mari, dont la teneur suit—No 21,432—Sur motion de Isaac T. Preston, avocat de la plaignante et sur [illegible] cour de la demande de la plaignante appuyée [illegible] légales, et en prouvant que le défendeur est [illegible] constances tellement embarrassées que les droits à la propriété paraphernale de ladite demanderesse sont en danger. Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut pris dans cette affaire le 22 juin dernier, soit actuellement confirmé et que la plaignante Amelia Ann Mitchel soit séparée de biens du défendeur James C. Parker son mari et écartée des dettes contractées par la communauté, et de plus qu'elle rentrera dans l'administration de ses biens paraphernaux consistant en cinq lots de terre situés dans la seconde municipalité de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné entre les rues Bassin, Constance, Edward et Annonciation; quatre desdits lots numérotés 14, 15, 16, et 17 ayant chacun vingt pieds de face à la rue du Bassin, sur cent cinquante neuf pieds de profondeur, et le lot no. 18 ayant vingt sept pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue du Bassin, sur cent deux pieds huit pouces et cinq lignes de profondeur. aussi les esclaves suivants: Henry, Sam, Charles, Lydia et son enfant et Jane. Et il est de plus adjugé et décrété que la plaignante recouvrera de son dit mari James C. Parker la somme de dix mille trois cent soixante seize piastres avec les intérêts légaux, du jour de la demande judiciaire, c'est à dire du 14 juin 1842, et les frais du procès, le tout privé avec hypothèque légale sur le produit des biens dudit mari.

Jugement rendu le 2 juillet 1842. Signé le 5 juillet 1842 par consentement.

Signé A. M. BUCHANAN, juge

En foi de quoi j'ai mis mon seing et apposé le sceau de ladite cour en la ville de la Nouvelle Orléans, le 1 âme jour de juillet de l'année de notre seigneur mil huit cent quarante-deux, et la soixante-septième de l'Indépendance des Etats Unis.

[L. S.] O. W. LEWIS, Dep. Greffier.

18juil—3f en 30j

MR. ORTON, natif de Londres, professeur d'anglais et attaché depuis sept ans aux premières institutions de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur de prévenir le public et particulièrement ses anciens élèves et messieurs les étrangers, qu'il continue, comme par le passé, de donner des leçons particulières en ville. Ses instructions seront données principalement par la voie de la conversation, et dans ses explications, Mr. Orton fera alternativement usage des deux langues, suivant le désir de l'élève. L'expérience que Mr. Orton a acquise dans l'enseignement de la langue anglaise, les succès qu'il a obtenu, lui dont des témoins nombreux et recommandables [illegible] le mettent à même de répondre des progrès satisfaisans que [illegible] S'adresser à l'institution Bessé, rue Bourbon No. 68 chez Mr. Andrews, libraire encoignure Royale et St. Anne, ou au cabinet de lecture de Mme. Ste Rose Dénoisy, rue Royale No. 163, A. ORTON, rue Carondelet No. 185

14 fév—1 an

LECCIONES PARTICULARES DE LA LENGUA INGLESA.

MR. ORTON, profesor de la lengua Inglesa tiene el honor de participar al publico, á sus antiguos discípulos y á los estrangeros que continua como hasta aqui, á dar lecciones particulares. M. Orton ha adquirido en el espacio de siete años de enseñar el idioma Inglés en las principales instituciones de esta ciudad, un metodo sencillo y eficaz por el cual el discipulo conseguirá facilmente el fin que se propone. M. O. posee los Idiomas Frances y Castellano y dara las instrucciones en el idioma que el discipulo desee. Las personas que quisieren honrarlo con su confianza ocurrirán dirigirse á la Academia de Mr. Bessé, calle de Bourbon No. 53, ó á la libreria de Mr. Lelievre, calle de Santana, esquina de la calle Real.

A. ORTON, calle de Carondelet, N° 185

14 fev

MADAME CLARET, ACCOUCHEUSE.

REçue par la Faculté de Paris en 1814, et par la Faculté de la Louisiane en 1841, a l'honneur d'annoncer aux Dames de cette ville qu'elle a succédé à Mme. Guesnard dans le logement que celle-ci occupait rue Ste. Anne, encoignure Bourbon.

Les titres de Mme Claret comme accoucheuse sont: Un grand prix au concours en 1814, après trois années d'études; sa réception en 1827 dans la société médicale d'accouchement, instituée sous le patronage de la Reine des Français; esprit médecine pratique à Paris, et enfin le suffrage honorable des premiers médecins de cette ville.

Mme. Claret s'occupe des diverses affections de l'utérus et de la vaccination.

27 av—1an

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MADAME FERRIOT, sage femme, a l'honneur de prévenir ses clientes qu'elle a transporté son domicile rue Ste Anne No. 110, entre Bourbon et Dauphine.

Elle profite de cette circonstance pour solliciter la protection des dames de cette ville comme successeur de Mesdames Vve. Frémaux et Giquel, et recommandée par le docteur Guesnard.

13 juin

MADAME TRIDON, maîtresse sage femme reçue de la faculté de médecine de Paris, après y avoir remporté le premier prix d'accouchement et reçue de nouveau par la faculté de cette ville, a l'honneur d'informer les dames de la Nlle. Orléans et des environs, qu'elle vient d'arriver de France et qu'elle a l'intention de demeurer à la Nlle. Orléans. Son bureau, rue Royale entre St. Pierre et Toulouse. Elle ose espérer que les dames voudront bien l'honorer de leur confiance. Elle mettra tous ses soins à s'en rendre digne.

17 juin

BEURRE.—50 barillets pour familles, qualité supérieure, à vendre par WALTON & COCKAYNE, 28 et 29, Nlle. Levée.

7 juil

RIZ.—51 tierçons prime en débarquement de la goélette Joseph Gorham, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins.

7 juil

CORDE d'emballage de Russie—500 rouleaux ayant droit à 3 1/2 cents par livre de Drawbacks, allant actuellement en magasin à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins.

7 juil

BRIQUES allumandes, à vendre par SCHMIDT & Co. 86 Bienville

2 juil

GRAISSE—1500 barillets prime leaf, à vendre par STETSON & AVERY, 63, Gravier.

2 juil

VIN de Porto—27 1/4 barriques supérieur, pour barre, à vendre par E. & F. T. PRESCOTT, 15, Canal.

9 juil

CHAMPAGNE—200 paniers Jacquesson, Cheronne et autres marques, à vendre par E. & F. T. PRESCOTT, 15, Canal

2 juil

CUIVRE en feuilles—20 caisses 12 X 28 en débarquement du brick Ontario, à vendre par WALTON & COCKAYNE, 28 et 29, Nouvelle Levée.

1 juillet

Nouvelle Orléans, le 11 juin 1842.

J W STANTON & co, encoignure des rues Lafayette et Magasins, sont les agents autorisés du remorqueur STAR, à dater de ce jour.

12 juin

FARINE—200 barils marque Baker en débarquement d'un chaland, à vendre par HEWITT, HERAN & Co, 65, Camp

17 juin

FARINE aigre—150 barils en bon ordre, actuellement en débarquement, à vendre par HEWITT, HERAN & Co., 65 Camp

17 juin

BEURRE de Goshen—10 barillets supérieur en débarquement du navire Vicksburg, à vendre par TUFTS & HOBART, 20 Douane

15 juin

LANGUES nettoyées—25 demi barils de Winchester en débarquement du navire Norfolk, à vendre par TUFTS & HOBART, 20 Douane

13 juin

CHAPEAUX! chapeaux! chapeaux!—Noirs et gris à la mode, de toutes les descriptions, aussi un assortiment général de chapeaux de feuilles de Palmier, constamment en main à vendre par A. F. DUNBAR & Co, 18 Douane.

9 mai

$20 DE RECOMPENSE.

POUR la prise du mulâtre foncé JIM NELSON, qui est parti de la presse à coton d'en bas, la nuit dernière; il est de forte taille, environ 5 pieds 9 pouces, un peu boncal et a une cicatrice sur la joue droite. Il portait une paire de pantalons bleus. Les capitaines de navires, bateaux et autres embarcations, sont requis de ne pas lui donner asile.

D. F. GUEX, secrétaire.

1er av

$40 DE RECOMPENSE.

SONT partis marrons de la presse d'en bas, le nègre JIM WILLIAMS, âgé d'environ 20 ans, taille 5 pieds 8 pouces; il a une figure large, et un gros nez; il parle anglais et allemand couramment, et est un peu forgeron et ingénieur.

Le nègre JERRY HOBANS, âgé d'environ 40 ou 45 ans, taille 5 pieds 6 pouces, a aussi une figure très large, nez plat et de grosses lèvres; il éprouve de la difficulté en parlant. Il portait lorsqu'il est parti une espèce de surtout de matelot.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque ramènera l'un d'eux ou le logera dans une geole quelconque.

Nelle. Orléans, le 1er. mai 1842.

D. F. GUEX, secrétaire.

2 mai

GEOLE DE POLICE—1re MUNICIPALITE.

Dépot Général pour les Esclaves marrons.

DETENU au dépôt général ci dessus, un nègre nommé FRANCK, se disant appartenir à M. Louis Brown, de Monroe, (Arkansas). Agé d'environ dix sept à dix huit ans, taille 5 pieds 2 ou cinq pieds, ne parlant qu'anglais.

Ce nègre ayant déjà été annoncé comme détenu à la geole de police sera vendu dans le délai prescrit par la loi s'il n'est pas réclamé avant ce temps.

AD. PLANCHARD, Gardien de la Geole.

19 mars—90f de s.a 10m 1pm

$10 DE RECOMPENSE.

SERONT donnés à celui qui arrêtera et nous ramènera ou logera dans une des prisons de la ville le nègre DALGER, âgé d'environ 20 ans, parlant français et un peu l'anglais, il se dit médecin et traite les nègres. On l'a vu plusieurs fois entre le moulin, à scie et la Terre aux Bœufs dans le bas de la ville, et l'on suppose qu'il se fait passer pour libre.

JARVIS & ANDREWS, 20, Commune.

7 juil

WAGOONS, charrettes, Roues &c—Le soussigné a maintenant en mains et reçoit constamment en consignation de Philadelphie et offre à vendre:
- 10 waggons de Jersey, suspendus et couverts,
- 5 do à lait, à ressorts,
- 5 do do sans ressorts,
- 10 waggons avec ridelles à 4 et 2 chevaux,
- 5 do bons ridelles do do
- 3 do à boeufs, sans ridelles, différentes dimensions,
- 50 drays différentes dimensions, essieux en fer et en bois
- 30 charrettes fourches et légères, à bois et à briques &c.
- 5 paires roues détachées avec trains &c
- 100 paires roues de charrettes,
- 25 cabrouets différentes dimensions, 75 brouettes bonne qualité, 60 de à Canal 15 do à bois.

S'adresser à CHS. BYRNE, 148, Tchoupitoulas

10 juin

Traites et Especes.

LETTRES de Change sur New York, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée.

16 juil

TRAITES sur Boston, New York et Philadelphie, à 60 jours de vue, à vendre par S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

9 juil

TRAITES sur la Havane, à courte vue, à vendre par PRATZ & HERNANDEZ, 27, Toulouse.

9 juil

TRAITES sur l'Angleterre, à vendre par L. H. GALE, 93 Commune.

juil

CHANGE sur Boston—Bills de déboursements en somme à la convenance de l'acheteur, à vendre par JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

30 juin

TRAITES sur New York, pour environ $5000 à 10 jours de vue, à vendre par RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

30 juin

TRAITES sur Boston, à vendre par RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

2 juil

TRAITES sur Londres, à vendre par SCHMIDT & Co. 86 Bienville.

9 juil

UNE traite sur Cad.x, à vendre par L. H. GALE, 93, Commune.

13 juin

TRAITES sur New York, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 74 Magasins

20 juin

TRAITES sur Londres, à vendre par SCHMIDT & Co, 86, Bienville

24 juin

TRAITES sur Boston, à vendre par JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

23 juin

TRAITES sur Paris—1 800 francs en sommes convenables aux acheteurs, à vendre par J. M. ASHBRIDGE, 97 Camp

20 juin

TRAITES sur la Havane à courte vue, à vendre par PRATZ & HERNANDEZ, 27 Toulouse

23 juin

CHANGE sur Londres, à vendre par SCHMIDT & co. 86, Bienville.

4 juin

TRAITES sur Londres, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co, rue Toulouse.

26 mai

TRAITES sur la Havane à courte vue, à vendre par J. M. CABALLERO, 34 V. Levée.

9 mai

TRAITES sur Boston, à 60 jours de vue, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 58, Magasins

26 mai

TRAITES sur Charleston, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 74, Magasins.

3 juin

TRAITES sur Paris, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée

17 juin

TRAITES sur New York, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée

27 juin

TRAITES SUR PARIS à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 24, Bienville

15j—3

TRAITES SUR NEW YORK à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 24, Bienville

15j—3

TRAITES sur New York, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, V. Levée.

LETTRES de Change sur Paris à vendre par F. DE LIZARDI & CO, 63, Bienville.

31 mai

TRAITES sur la Havane, à courte vue, à vendre par PRATZ & HERNANDEZ, 27, Toulouse

25 juin

CHANGE.—Une traite de $1 500 sur Boston, une de $610 sur Philadelphie, payables à 60 jours à New York, à vendre par S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

PLOMB—600 saumons en débarquement et à vendre par C. DOANE & Co. 60, Poydras.

21 juil

PLOMB en barres et de chasse, à vendre par C. DOANE & Co. 60, Poydras.

21 juil

BEURRE de Goshen et de l'Ouest, reçu et à vendre par C. DOANE & Co. 60, Poydras.

21 juil

PORC et Bœuf—450 barils porc, et 160 do. bœuf, à vendre par C. DOANE & Co. 60, Poydras. 21 juil

PLOMB—20000 saumons en débarquement du [illegible] amer M. White, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, rue Poydras.

21 juil

FARINE—800 barils de choix, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, rue Poydras

21 juil

BEURRE—90 barillets frais de l'Ouest à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, rue Poydras.

21 juil

TOILE, corde et ficelle d'emballage, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, rue Poydras.

21 juil

WHISKEY—100 barils rectifié, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, rue Poydras.

21 juil

SAVON—.0 caisses No. 1, à vendre en magasin par HAWTHORN & WOODS, 61 Gravier.

19 juil

GRAISSE—100 barillets prime leaf, à vendre en magasin par HAWTHORN & WOODS, 60, Gravier

19 juillet

VIN de Marseille—40 barriques, à vendre par A DURAND, 13 Bienville

19 juil

SUCRE blanc de la Havane—30 caisses, à vendre par A. DURAND, 13 Bienville

19 juil

AMANDES coques tendres—80 sacs, à vendre par A DURAND, 13 Bienville

19 juil

LIQUEURS assorties—30 caisses, à vendre par A DURAND, 13 Bienville

19 juil

ANISETTE de Bordeaux—300 paniers, à vendre par A. DURAND, 13 Bienville

19 juil

TOILE à voile—20 pièces, à vendre par A. DURAND, 13 Bienville

19 juil

DAMEJEANNES—300 de 5 gallons chaque, à vendre par A. DURAND, 13 Bienville

19 juil

COGNAC—16 quarts de pipe, à vendre par A DURAND, 13 Bienville

19 juil

VIN—20 caisses, à vendre par A DURAND, 13 Bienville

19 juil

RIZ—30 barriques prime de Charleston, à vendre par GEO. CLIFFORD, 76, Magasins

14 juil

CAFE de la Havane—60 sacs prime vert, à vendre par GEO. CLIFFORD, 76 Magasins.

14 juil

TOILE d'emballage d'Allemagne—en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 40 Royale

21 juil

JAMBONS de Westphalie en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 40 Royale

21 juil

DAMEJEANNES—en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 40 Royale.

21 juil

TOILE et corde d'emballage—Toile des Indes et cordes, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier.

21 jul

MAQUEREAUX, poivre, Riz—Maquereaux en barils et 1/2 do nos. 1 2, et 3, bon poivre de Sumatra, 50 tierçons riz de la Caroline, venant d'arriver, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

PELLES et pincettes—4 douzaines qualités communes et fines, bouts en acier et de toutes descriptions, à vendre en magasin par HAWTHORN & WOODS, 63 Gravier

PORC—150 barils porc prime, à l'inspection de Busant, à vendre par HAWTHORN & WOODS, 63 Gravier

21 juil

TOILE, corde et ficelle d'emballage—200 pièces toile, 400 rouleaux cordes et 20 paquets ficelle, à vendre par HAWTHORN & WOODS, 63 Gravier

21 juillet

EAU-DE-VIE de pêches—Vieille et de bonne qualité, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier

19 juillet

INDIGO à vendre par J. M. CABALLERO, 34 V. Levée

19 juillet

SUCRE de la Havane blanc et brun, en magasin et à vendre par J M CABALLERO, 33, Vieille Levée

19 juillet

HUILE et blanc de baleine—1000 galons huile pure et 300 caisses blanc de baleine New Bedford, à vendre par GEO. CLIFFORD, 76 rue des Magasins.

14 juil.

CITRONS FRAIS—[illegible] caisses de Malaga, et 100 do amandes écossées à vendre en magasin par J. ROBERT & Co, 3 Magasins

19 juil.

HUILE D'OLIVE en jarres, convenable pour les lampes et les machines, à vendre par J. ROBERT & Co, 3, Magasins.

19 juil

DAMEJEANNES—600 damejeannes de un et deux gallons, à vendre en magasin par J. W. STANTON & Co. enc. Magasin et Lafayette.

19 juil

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment de Regalias, Canones, Imperiales, Trabucos et autres, constamment en vente par J M CABALLERO, 34, Vieille Levée

19 juillet

SEL, moutarde, poivre, thé—50 caisses sel de table, 30 caisses moutarde de Londres, 30 caisses poivre moulu, et 15 caisses thé impérial et poudre à canon à vendre par J. W. STANTON & Co. enc. Magasin et Lafayette.

19 juil

FROMAGE et Beurre—40 caisses fromage de Goshen, 20 frequins beurre du comté d'Orange, en magasin et à vendre par J. W. STANTON & Co. enc. Magasin et Lafayette.

19 juil

COUPEROSE—190 barils verte, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune

16 juillet

BOUTEILLES à vin de Madère—100 paniers allemandes à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune

16 juillet

BLANC de plomb—3000 barillets nos. extra, 200 barriques de de 100 à 1100 livres, de Lewis de Philadelphie, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune

10 juillet

BLANC de baleine—120 caisses, marque de O. O. Crocker, qualité supérieure, en débarquement et à vendre par CANTIN, DARAN & Co. 15, St. Louis

19 juillet

MORUE fraiche—En caisses, débarquant et à vendre par CANTIN, DARAN & Co. 15, St. Louis

16 juillet

HUILE de baleine—4 barriques huile supérieure épurée, en débarquement et à vendre par CANTIN, DARAN & Co., 15, St. Louis

16 juillet

WAGONS—Six wagons supérieurs, faits à Philadelphie, pour bœufs et chevaux, avec et sans ridelles, construits expressément pour l'usage des habitans, à vendre par JAMES D. DENEGRE, 16, Douane.

16 juil

CHOCOLAT—100 demi caisses américain, 15 caisses doux à vendre par TUFTS & HOBART, 20, Douane

14 juillet

MORUE nouvelle—100 caisses et 5 tambours en débarquement du navire Glasgow, à vendre par TUFTS & HOBART, 20, Douane

14 juillet

SIROP de limon et olives—150 caisses en débarquement du navire Glasgow, à vendre par TUFTS & HOBART, 20, Douane

14 juillet

AMIDON—50 caisses supérieur, en débarquement du navire Glasgow, à vendre par TUFTS & HOBART, 20 Douane

14 juliet

SAVON—300 caisses Winchester No [illegible], en débarquement du navire Perdonnet, à vendre par TUFTS & HOBART, 20, Douane

14 juillet

CLOUS—1700 barillets fer de Suède, de Boston, numéros assortis, à vendre par TUFTS & HOBART, 20, Douane

14 juillet

BLANC de plomb Nos. 1 et 2, pur, de Philadelphie, à vendre à bas prix par TUFTS & HOBART, 20, Douane

11 juillet

PLOMB—309 sacs en débarquement du Sciote Valley à vendre par JOSEPH LANDIS, 14, Poydras

14 juillet

BEURRE—30 frequins bon beurre de l'Ouest, en débarquement et à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 70, Camp.

16 juil

VIN de Sherry pale et cinq douzaines Crowbys Amontilado, à vendre à bas prix par T. & S. TOBY & BOGERT, 36, rue du Camp

16 juillet

BEURRE—75 barils frais de l'Ouest, en débarquement du steamer Sciote Valley, à vendre par JOSEPH LANDIS, 14, Poydras

14 juillet

FARINE—200 barils fraiche, superfine, dernièrement reçue à vendre par JOS. LANDIS, 14, Poydras

14 juillet

HABILLEMENTS D'ETE—Reçu par les navires Auburn et Panurge, un très joli assortiment des articles ci-dessous pour être vendus en gros et en détail:
- Redingottes en mérinos,
- Paletots do et en coutil,
- Habits do à la française,
- Pantalons mérinos, coutil et étoffes légères,

Articles pour tailleurs.
- Mérinos triplé et double chaîne [illegible],
- Do façonné, dessins nouveaux,
- Coutils diverses qualités,
- Boutons, doublures, ganses, &c. &c.

Articles pour dames,

Echarpes dentelles, voilettes fil blanches et noires, chapeaux et capottes batiste et paille, manchettes, cols brodés, &c. &c.

Aussi—Habillements en mérinos pour enfants.

Les soussignés ne désirant vendre que pour du comptant leurs prix seront réduits au plus bas possible.

Ve. DECAUX & NOEL, 26, rue Chartres encoignure Conti

26 fév

LIQUEUR Asiatique du Dr. Waugh pour les dents—Nouvelle et importante découverte pour nettoyer la bouche et les dents—Ce liquide a la propriété de dissoudre et d'enlever des dents tous les dépôts laissés par la salive sans en altérer l'émail et en les laissant blanches et polies.

Il guérit du scorbut, rend les gencives fermes et raffermit les dents, il laisse à la bouche l'odeur la plus agréable. A vendre au magasin de MM. HYDE & GOODRICH, 15, Chartres.

2 juil

PEET & NORTH, rue de Chartres No. 12, offrent à vendre les marchandises suivantes:
- 250 balles coton écru Lowell pour nègres 7-8,
- 100 " " " " 4-4,
- 50 " " " " 7-8,
- 50 " " croisé 7-8,
- 90 " Osnaburgs de la Virginie, supérieurs,
- 100 " coton écru 3, 4, 5 et 6-4 de large,
- 25 " Linseys de Lowell, croisés,
- 25 " rouges, bleues et à carreaux,
- 50 caisses Kerseys, Malbury Mills, Victoria et Washington,
- 10 " indiennes imprimées assorties, bleu, gris et foncées,
- 10 " indiennes américaines foncées, nouveau genre,
- 60 " claires et de goût,
- 10 " 7-8 françaises et anglaises, nouveau genre,
- 25 " Merrimack, indigo bleu,
- 20 " indiennes à petits dessins, genre nouveau,
- 20 " coton blanc 3, 4, 5, 7 et 10-4 de large,
- 10 " superfin, sea island,
- 5 " pile comme la toile,
- 60 balles coutils à matelats, assortis,
- 15 " flanelles, blanches, rouges et jaunes,
- 10 " cotonnades épaisses, Harrison,
- 20 caisses cotonnade, Denims, bleus,
- 10 " ginghams assortis pour meubles et tabliers,
- 15 " moletton blanc et écru,
- 10 balles coutils écru de Suffolk,
- 5 caisses coutil blanc do,
- 10 balles cotonnade, Methuen, 4-4 rayée,
- 10 " " " 7-8 " et croisée,

Percales noires, bleues et roses; dimities rayés; cravattes vertes et noires; velours de coton noir; mousseline de laine grande nouveauté; toile à draps 9, 10 et 12-4; damassé 8, 6 et 10-4; damassé, Huckaback; serviettes grises, damassées; toile d'Irlande qualité supérieure; ouvré à œil de perdrix; toile de Paris; mouchoirs batiste superfins; percale et mouchoirs blancs; percale rayée et à carreaux; mousseline Suisse unie et brodée, bas blancs allemands et anglais, de noir, bleu et gris, chaussettes blanches et mélangées, bas de soie blancs et noirs, gants de soie blancs et noirs, gants de soie en couleur et en cachemire pour hommes, demi bas en mérinos et en laine, bretelles de gomme élastique, laine et coton, nappes damassées de 8-4 et 4-4, foulards, do imitation, mouchoirs madras, mouchoirs de soie, rouge, tout unis, cravattes noires, unies et brochées, toile grise et toiles de Hollande, cotonnade de laine, [illegible] rubans, bordures de mousseline, épingles anglaises et allemandes, fil [illegible] Marshall, noir, blanc, gris et bleu de ciel, coton à coudre d'Atlantic qualité supérieure, boutons en toile, en soie, en corne, vernis et noirs, agraffes, et en couleur, boutons de cols, boutons en soie et satin, soieries italiennes, galons de fil et de coton, bretelles en laine pour enfans, bas de laine, gants de soie pour hommes, [illegible] en laine, peau de chien et castor, mitaines blancs à jour en laine; peau de daim, tabatières, fil à coudre de Taylor et de Coats, do en couleurs, schalls brochés 6-4 et 8-4, 10, 12 et 14-4, chemisettes.

Chemises de laine, caleçons de laine, gris et blancs, do en mérinos, chemises de peau en coton et mérinos, bonnets et bas de nègres en laine; toile de Russie et ouvré; draperies jaunes; alépine noire; mérinos noir, basin rayé, indiennes à meubles, nouveau genre; flanelles de Salisbury imprimée; flanelles de Suisse; bougran; cotonnade, bleu mexicain, bas de laine pour enfants, convertures pour berceau; coutil fil; nattes de Canton 4 et 6/4 blanches et rouges; nattes du Japon, en couleurs; Bilesies en couleurs, [illegible] ouatte, coton blanc; larges couvertures [illegible] 12-4, bordées en soie; couvertures pour nègres 9 1/2 et 2 points; couvertures de Whitney 1/4; draps, cachemire français couleurs assorties; aiguilles reine Victoria; franges pour lits; cotonnades françaises; mitaines de laine, bracelets gomme élastique; laine verte; morfil, dentelles et entre deux; coutils bleus de Suffolk; moustiquaires; toile blanche et grise; prunelle noire; doublures pour tailleurs, rouges et grises; parapluies en soie et en coton, &c. &c.

Les habitants et les marchands sont respectueusement invités à examiner les marchandises détaillées ci-dessus avant d'acheter ailleurs.

PEET & NORTH, 12, Chartres

19 mars

MAGASIN DE TAPIS ET DE TOILES CIREES.

RUE DE CHARTRES, No. 37.

Nouvelle-Orléans.

LE soussigné, s'étant permanemment établi à la Nouvelle Orléans, offre de vendre, en gros et en détail, à très bas prix, les marchandises suivantes:

TAPIS—Royal Wilton,		TAPIS—Bruxelles,	
do	de Damas,		
do	Impérial trois double, teints en Cramoisi,		
do	Double superfins,	do	do
do	Superfins,	do	do
do	Extra-fins,	do	do
do	Commune,	do	do
do	de Bruxelles et de Venise, teints en cramoisi de toutes largeurs.		
do	Supérieure qualité en laine touffue.		
do	Chinés de Bruxelles et de Wilton, de toutes dimensions.		
do	pour couvrir les tables et les pianos.		

Transparents pour les fenêtres, de qualité supérieure.

Toiles cirées, anglaises et américaines, de qualité et choix de 1 à 8 aunes de largeur.

Nattes de Canton, bigarrées, blanches et rouges, de 4-4, 5-4 et 6-4, de première qualité, etc., etc., etc.

Les marchandises ci-dessus sont entièrement nouvelles, ayant été choisies sur des patrons de nouveau goût et d'après ordre. Le soussigné assure avec confiance qu'il offre au public le plus grand assortiment qui ait été offert jusqu'à ce jour dans cette ville.

Ayant entré en correspondance avec les manufactures les plus considérables de l'Angleterre et des Etats-Unis, son assortiment sera toujours complet, par les arrivages successifs qui suivent lieu, de tous les produits les plus nouveaux, dont la majeure partie sera à lui, et ne se trouve que dans ses magasins.

Les ordres pour des dessins particuliers, etc., de fantaisie seront exécutés immédiatement, sur modèles et au plus bas prix. On pourra choisir et examiner les patrons dans les magasins où il y a un très large assortiment.

Le soussigné croit devoir appeler l'attention des personnes qui montent des hôtels, où l'on trouvera un assortiment de tapis et de toiles cirées, à des prix si modérés, qu'il ne redoute en aucune espèce la concurrence; et ce motif l'engage à inviter les personnes qui ont des achats à faire, à venir examiner les prix avant de s'adresser ailleurs.

H. SCHOONMAKER.

6 mars

REÇU par les derniers arrivages du Havre et Hambourg, Arabias pur fil qualité supérieure, bleu et blanc,
- Listado do do de bleu et rose,
- Batiste à veste do de couleurs assorties,
- Mérinos noir double, surfin et ordinaire,
- Coutil en fil, bleu et blanc,
- Fil d'épreuve rayé et carreaux bleu et blanc,
- Ginghams bleu, rose et noir unis, dito pour demi deuil,
- Mouchoirs de batiste ourlet et rayés, gants et non garni.
- Bas de soie noirs, très beaux,
- Gants de do de et en filet différentes qualités
- Châles en filet, brodés et unis 5/4, 6/4 et 7/4,
- Mousseline-laine, no. 5/4 et 6/4 de large,
- Chaussons écrus, très fins, et une quantité d'autres articles reçus antérieurement, à vendre à bas prix par

H. DE GOER & RIFFLARD, 47, Chartres

26 janv

THEODORE N ROUES — Wm DAVIDSON

ROUES & DAVIDSON, MARCHANDS COMMISSIONNAIRES

No. 97 rue du Camp.

NOUVELLE ORLEANS.

1 jan—1 an

JOHN FERGUSON Jr. — WM. REID.

FERGUSON & REID, MARCHANDS COMMISSIONNAIRES.

No. 20, rue Poydras, Nouvelle-Orléans.

26 fev

THAYER & CUSHING.

MARCHANDS commissionnaires et agents pour la vente de Huiles et blancs de baleine, savon, clous, cordage et papier.

47 Tchoupitoulas, près l'encoignure Poydras. Nouvelle Orléans.

21 mars

A. C. LABATT, SUCCESSEUR DE HART, LABATT & Co, No 4 rue des Magasins.

21 mars

CHAS. C. SACKETT & Co. MARCHANDS COMMISSIONNAIRES, No. 51, rue des Magasins. Vis-à-vis l'Arcade de Bank.

16 mars

T. & S. TOBY & BOGERT, Marchands Commissionnaires, No. 36, rue du Camp. Nouvelle-Orléans.

THOMAS TOBY—SAMUEL TOBY—GEO. C. BOGERT.

22 mars

RICE & HATHAWAY, Marchands commissionnaires et agents de la Raffinerie de sucre de Boston, Rue des Magasins, No 71, Nouvelle Orléans.

1 m

FOSDICK & BROTHER, Marchands Commissionnaires. 86 rue du Camp, Nouvelle-Orléans.

GEORGE BEDFORD, COMMISSIONNAIRE-EXPEDITEUR

No. 47, rue de la Commune

15 juin

EAU DE COLOGNE de qualité supérieure, de Marina Farina, de Cologne, à vendre par HYDE & GOODRICH, 15, Chartres

30 juillet

BILLETS de la première et de la seconde municipalité à vendre par FERGUSON & REID, 20, Poydras

30 juillet

BRODEQUINS—142 caisses brodequins de Russet, de toutes qualités, convenables aux habitations, à vendre par FROST & CO. 6 Canal

CHAPEAUX DE LAINE—Blancs et noirs, à vendre par FROST & CO 6 Canal

30 juil

SOULIERS—Un grand assortiment de souliers pour femmes et enfans, à vendre par FROST & CO., 6 Canal

30 juil

PORC—120 barils porc à l'inspection, à vendre par MERLE, BEYLLE & CO. 41 Vieille Levée

30 juil

SEL—3000 sacs sel fin et commun, de Liverpool, seront vendus en lots à la convenance des acheteurs, en débarquement du navire Franklin, en face de la presse à coton d'Orléans ou à S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp

30 juil

SACS en Paille—35,000, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier

30 juil

SUCRE RAFINE de Boston en grands et petits pains; de diverses qualités; do brisé et en poudre, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

30 juil

POIVRE de Sumatra, de bonne qualité, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier

30 juillet

TOILE d'emballage des Indes—150 balles de qualité supérieure, en magasin et à vendre par S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp

30 juillet

CAFE—100 sacs de Rio, et 170 de St Domingue, à vendre par S & J P WHITNEY, 73, Camp

30 juillet

CHARBON et briques—100 tonneaux charbon anglais, 50 milliers briques à feu, à vendre par S & J P WHITNEY, 73, Camp

31 juillet

TOILE à voile de coton—50 ballots à vendre par S. & J P WHITNEY, 73, Camp

30 juillet

CHANDELLES et savon, blanc de baleine de New-Bedford, savon de Boston No. 1, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier

30 juillet

PORC—50 barils prime, à l'inspection de Busant, à vendre par FOSDICK & BROTH, 86, rue du Camp.

30 juil

PLOMB de Chasse—150 barillets, et 100 caisses en barre, à vendre par CH. DOANE & co. 60, Poydras.

30 juil

HUILE de Palma-Christi—30 barils à vendre par CH. DOANE & co. 60, Poydras.

30 juil

CORDE d'emballage—150 rouleaux à vendre par CH. DOANE & co., 60, Poydras.

30 juil

BEURRE de Goshen et de l'Ouest—Dernièrement reçu et à vendre par CH. DOANE & Co. 60, Poydras.

30 juil

PORC et Bœuf—400 barils à l'inspection, à vendre par CH. DOANE & co. 60, Poydras.

30 juil

PORC pour l'habitation—300 barils mess et prime, à vendre à bas prix par JOHN R. SHAW & Co, 24, Poydras.

30 juil

PLOMB—1500 saumons, en débarquement du steamer Alex. Scott, à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 24, Poydras.

30 juil

ENCRE et Fluide à écrire—Des meilleures qualités, à vendre en gros et en détail, par NORMAN, STEEL & Co, 14, rue du Camp.

30 juil

LIMONS, Huile, &c.—600 caisses limons frais, de Malaga, 1500 jarres huile d'olive; 30 caisses amandes sans coques. J. ROBERT & Co, 3, Magasins

30 juil

GRAISSE—300 barillets graisse en feuille, à vendre par FERGUSON & REID, 20, rue Poydras.

30 juil

FARINE—150 barils farine de nouveau blé, moulin d'Anderson, 100 de St. Louis, nouvellement faite, marques réputées, à vendre par FERGUSON & REID, 20, Poydras

30 juil

HUILE—50 barriques huile de baleine, pour l'hyver, 10 do huile de lard, à vendre par FERGUSON & REID, 20, Poydras

30 juil

TOILE, Corde et Ficelle d'Emballage du Kentucky, à vendre par FERGUSON & REID, 20, Poydras

LIQUEURS, Porc, &c.—6 barils et quarts liqueurs de vie, genièvre et vieux whiskey; 100 barils porc prime, inspection de Busant; 50 barillets beurre de l'Ouest, à vendre par FERGUSON & REID, 20, Poydras.

30 juil

FARINE Fraîche et Vieille—300 barils farine fraiche, faite avec du nouveau blé, 200 de de vieux blé, en débarquement des bateaux à vapeur Hippopotamus, Allen Grey et Talleyrand, à vendre par HEWITT, HERAN & Co., 65, Camp.

30 juil

BILLETS de la Seconde Municipalité [illegible] municipalité pris au pair, [illegible] J. M. CABALLERO, 34 Vieille Levée.

30 juil

VENTES DE SHERIF.

No. 14,667—J. A. Beard & co., vs. Charles Schmidt.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, lundi le 15 aout 1842, à midi:

L'esclave LYNERT alias LEONARD, saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acheteur fournissant son obligation avec caution bonne et suffisante, portant intérêt à raison de cinq pour cent l'an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

20 juil—3 en 10j

No. 14,[illegible]—Ducros & Murphy vs. leurs créanciers—Joseph Bouvier, syndic.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, et conformément à un arrangement fait entre les parties, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, vendredi le 26 aout 1842, à midi.

La propriété ci-après décrite, saisie dans les affaires ci-dessus, savoir:

Un lot de terre situé en cette ville, dans l'îlet borné par les rues Moreau, Quartier et Levée, désigné par le numéro [illegible] sur un plan dressé par Joseph Pilié [illegible] déposé en l'étude de [illegible] Christy, notaire public. Ledit lot mesurant [illegible] pieds de face à la rue de la Levée, et vingt [illegible] pouces deux lignes face à la rue Quartier, [illegible] seize pieds un pouce et six lignes de profondeur [illegible] côté supérieur, et cent dix neuf pieds huit pouces du côté inférieur, mesure américaine; ensemble la maison en briques à trois étages qui y est construite.

Conditions:—comptant.

V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

23 juil—3f en 10j

No. 14,[illegible]—Pierre Bourg vs Summerville Campbell, f c l.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre les rues Royale et Chartres dans cette ville, lundi le 15 aout 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Deux lots de terre situés en cette ville, au faubourg Tremé et désignés par les numéros cinq et huit de l'îlet numéro soixante quatre sur un plan annexé à un acte passé pardevant H. Pedesclaux, alors notaire public en cette ville, le 30 novembre 1825; le lot numéro cinq mesurant trente deux pieds face à la rue St. Claude, sur soixante et onze pieds trois lignes et demie de profondeur sur la ligne de [illegible] six, soixante et onze pieds dix pouces et six lignes [illegible] tre côté, et trente deux pieds sur la ligne du fond [illegible] lot numéro huit, mesure trente deux pieds face à la rue Ste. Anne, sur soixante et douze pieds trois lignes [illegible] côté du lot No. sept, soixante et onze pieds [illegible] pouces et six lignes de l'autre côté, et trente deux [illegible] sur la ligne du fond; ensemble les améliorations et les autres dépendances qui s'y trouvent.

Conditions: cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit l'acheteur fournissant son obligation avec caution bonne et suffisante, portant intérêt à raison de dix pour cent l'an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

V. ALLAIN, Shérif de la paroisse d'Orléans

20 juil—3en10j

COUR DE COMMERCE—No. [illegible]—J. & L. Garnier versus Lombard.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique au café de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le samedi 13 aout 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Une portion de terre située en cette ville, à l'encoignure des rues Bourbon et Dumaine, ayant, mesure anglaise 75 pieds à la première sur 91 pieds à la seconde. Ensemble avec les trois maisons en briques qui sont dessus.

Conditions, comptant.

L. A. DUCROS, Shérif de la Cour de Commerce.

12 jt 11,20,13

La Banque de l'Etat de la Louisiane vs Louis Ferrand fils et autres.

COUR DE PAROISSE — No. 14[illegible] — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, Samedi, le 13 aout 1842, à midi, les esclaves ci-après décrits, saisis dans l'affaire ci-dessus, savoir:
- Hannah dites Anne, négresse 26 ans,
- Jean Baptiste, nègre, 38 ans,
- George, mulâtre, 30 ans,
- Sophie, mulâtresse, 21 ans, et son enfant de deux mois;
- Jean Baptiste alias John, 65 ans,
- Francis, nègre, 13 ans,
- Louise, négresse, 11 ans,
- Valsin, mulâtre, 22 ans.

Conditions—Les esclaves ci-dessus décrits seront vendus par consentement de parties un dixième comptant et la balance à un et deux ans de crédit, l'acheteur fournissant des billets endossés à la satisfaction de la Banque de l'Etat et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans

9 juil—3 en 30j

No 15,[illegible]—J. B. Charbonnet vs. Meissonnier et Mouginot.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, Jeudi le 18 aout 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Les deux tiers indivis de trois lots de terre situés au faubourg Montegut, désignés par les Nos. 15, 16 et 17, d'après un plan dressé par Joseph Pilié le 5 décembre 1830; le lot No. 15 mesure 32 pieds face à la rue Montegut, sur 120 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Amour; le lot No. 16, 32 pieds 11 pouces et 2 lignes face à la rue Amour, sur 120 pieds 6 pouces de profondeur, le lot No 17, 30 pieds de face à la rue Amour, sur 120 pieds de profondeur; ensemble toutes les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acheteur fournissant son obligation avec caution bonne et suffisante, portant intérêt à raison de cinq pour cent l'an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

2 aout—3 en 15j

Succession de Thomas Love, Alexander Love et Thomas Love vs. John Mitchell.

COUR DES PREUVES—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, jeudi le 18 aout 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Le quart indivis de la maison et du lot de terre situé rue du Camp, entre les rues Girod et Julia, du côté du fleuve mesurant, mesure américaine, cent soixante quinze pieds de profondeur, sur trente et un pieds dix pouces de face à la rue du Camp.

Conditions:

Cette criée étant la seconde et dernière, ladite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et suffisante, portant intérêt à raison de cinq pour cent l'an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

2 aout—3f en 15j

No. 14,[illegible]—Joseph Boudreaux vs. Zoé Lambert, épouse de James Campbell.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, samedi le 3 septembre 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un lot de terre faisant partie d'une certaine habitation appartenant anciennement à Manuel Andry, situé à environ deux milles au-dessous de la ville, sur la rive gauche du fleuve, borné du côté inférieur par la propriété appartenant aux religieuses Ursulines, et du côté supérieur par l'habitation appartenant anciennement à Mr. Lacoste; ledit lot commence à environ dix neuf cent soixante pieds du chemin public et mesure trois cent soixante pieds de face à la rue projetée, (laquelle rue M. Manuel Andry, le premier vendeur, était obligé à ouvrir) que quand tous les lots situés entre ledit lot et les chemins publics seront vendus, sur quatre vingt pieds de profondeur, tous les lots du dit morceau de terre est compris dans l'habitation appartenant anciennement audit Manuel Andry, et est borné d'un côté par ladite rue projetée, dans le fond par la propriété des Religieuses Ursulines, et à chaque extrémité par ladite habitation appartenant anciennement audit Manuel Andry. Ensemble tous les édifices, toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges et servitudes qui y appartiennent, sans exceptions ni réserve.

Conditions:—comptant.

V. ALLAIN, Shérif de la paroisse d'Orléans.

2 aout—3en30j

COUR DE COMMERCE—No. 5,[illegible]—Benjamin Florence vs. Thomas Kelly—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique au café de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le samedi 20 d'aout 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un certain lot de terre désigné par le No. treize, situé au faubourg Saulet, mesurant quarante pieds de face à la rue Tchoupitoulas, entre celles Hunter et Roffignac, sur cent vingt pieds de profondeur, mesure anglaise; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et servitudes y attachées et en dépendant.

Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert à un crédit de 12 mois. L'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et satisfaisante portant intérêt à raison de dix pour cent l'an, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L. A. DUCROS, Shérif de la Cour de Commerce.

4 aout—3f en 15j

VERRE à Vitre, Peinture blanche, Serrures Françaises &c. &c.
- 2500 caisses Verre à vitre de toutes grandeurs;
- 100 barils Peinture blanche, entre et nos. 1 et 2,
- 20 caisses Serrures françaises assorties;
- 20 douzaines Manche de Hache;
- 5 barils Pierre de [illegible];
- 150 sacs de Balles pour fusil;
- 475 barillets de clous;

A vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis.

26 juil

TOILE à voile de coton, toile à voile de Russie et d'Angleterre.

Un grand assortiment de toile à voile de coton, de Russie des meilleures fabriques, de d'Angleterre de différents numéros, constamment en vente, aussi 4 balles de Ravens Duck supérieur, 20 rouleaux corde et 2 barils 81 à voile de coton à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis.

26 juil

BEURRE—50 frequins, en débarquement, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras

26 juillet

CHAPEAUX—300 caisses chapeaux pour hommes, à larges bords et à la dernière mode, noirs, blancs, de Russie et de castor, à vendre par FROST & Co. 6, Canal

26 juillet

HABILLEMENS pour nègres—Un assortiment général d'habillemens pour nègres, propres pour la saison, à vendre par FROST & Co. 6, Canal

26 juillet

TUILES à Fourneaux—Un millier de bonne qualité, en magasin et à vendre par LYALL & DAVIDSON, 164, rue du Camp.

23 juil

ARDOISES—300 milliers de grandeurs assorties, à toitures, en magasin et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, à bon marché pour des espèces seulement s'adresser à LYALL & DAVIDSON, 164, rue du Camp.

23 juil

PAILLASSONS de Canton—150 pièces de diverses couleurs, largeurs et qualités, à vendre à bas prix, au No. 37, rue de Chartres.

12 juil — H. SCHOONMAKER.

TAPIS de toile cirée—Un grand assortiment de choix, provenant des manufactures anglaises et américaines constamment en vente à des prix réduits, à l'entrepôt de H. SCHOONMAKER, 37, Chartres.

22 juil

SEL de table—12 caisses et 100 de poivre et gingembre moulu à vendre par N D CHAMBERLIN, 74, Magasins

21 juin

PIERRES à paver—1500 pieds pour gouttières et trottoirs 12 X 18, à vendre par FOSDICK & BROTH, 86 Camp.

1er juil

CAFE Rio et Java, Thé, riz, toile et corde d'emballage ficelle, toile écrue à draps, clous, tabac, indigo de Manille, garance, damejeannes de 1 et 2 galons, haches, genièvre de Hollande, eau de vie, vins de Porto, de Champagne, eau de vie et genièvre du pays, cigares américaines, toile à voile, etc., à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

9 juil

MARCHANDISES POUR L'EXPORTATION.

MANTAS imperiales, velours, indiennes à la mode, bafletas blancs, casterinas, mousselines imprimées, cordelières, chawls de coton, mouchoirs de veronne, mouchoirs de coton, mousselines, mouchoirs de batiste, étoffes de laine, toile de bretagne, draps, bayetas, lessiaux, et papier médio floreté, à vendre par R. D. BLOSSMANN,

30 avril

PLOMB—1500 saumons en débarquement du steam boat Baltique, à vendre par CH. DOANE & Co. 60, rue Poydras.

30 juin

EMMAGASINAGE pris à bas prix par HAGEDORN & CRAMER 40 Royale

20 juin

[illegible] VIN—En magasin à vendre par SCHMIDT & Co. 86, rue Bienville

20 juin

[illegible] en débarquement du [illegible] de Ferrandis, de Brême, à vendre par SCHMIDT & Co. 86, Bienville

ON prend des articles en emmagasinage, au No. 40, rue Royale.

25 juil.

VENTES DE SHERIF.

Benjamin Florance vs William Egan.

COUR DE COMMERCE—No 5331—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans j'offrirai en vente publique au café de la Bourse de la Cité, rue St Louis, le mercredi, 31 aout 1842, à l'heure de midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus, lesdits lots désignés par les nos vingt cinq et vingt six, de l'îlet no. [illegible] formé par les rues Claiborne, Jackson, Derbigny et Palmyre, suivant le plan dressé par Joseph Pilie, voyer de la 1re municipalité le [illegible] fer. mai 1840, et déposé en l'étude de David L. McKay notaire public en cette ville. Lesquels lots mesurent chacun, au pied américain 30 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds et 7 pouces.

Conditions—comptant

L. A. DUCROS, Shérif de la Cour de Commerce

30 juillet—31 en 30j

Mme. Chs Gardiner vs. son mari.

COUR DE PAROISSE—No. 14,2[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans sera vendu à la Bourse de Cité, rue St Louis entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, mercredi le 10 aout 1842, à midi, les esclaves ci-après décrites, saisies dans la [illegible] faire ci-dessus, savoir:

Mari-Anne alias Marianne, âgée d'environ 22 ans et son enfant Edmond, âgé d'environ [illegible] ans.

Liza, âgée d'environ 31 ans.

Et Kitty, âgée d'environ 58 ans.

Conditions—comptant.

V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

7 juil—3f en 30j.

Cha. Brown vs. le bateau à vapeur Lady of the Lake, le capitaine et les propriétaires.

COUR DE PAROISSE—No. 1[illegible]7—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St Louis entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, jeudi, le 11 aout 1842, à midi,

Le bateau à vapeur Lady of the Lake, ses agrès, apparaux, ameublements, &c., tel qu'il se trouve au lac au bout du nouveau canal, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.

V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans

7 juil—3f en 30j

Do. 14,703—Fernando Romero vs. Vve. A. Pitre et autres.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre Chartres et Royale dans cette ville, Jeudi le 18 aout 1842, à midi, la propriété et les esclaves ci-après décrits, saisis dans l'affaire ci-dessus, savoir:

1o. Un lot de terre situé au faubourg Washington, à l'encoignure des rues Moreau et Pol[illegible], désigné par le No. [illegible] de l'îlet No. [illegible] d'après un plan dressé par Joseph Pilié le 25 février 1832, et déposé en l'étude de Chas Janin, alors notaire public, d'après un acte en date du 5 Mars 1832. Ledit lot mesure, mesure américaine, cinquante deux pieds dix pouces et six lignes face à la rue Pologne, sur cent [illegible] pieds de profondeur et face à la rue Moreau, ensemble les édifices et améliorations qui s'y trouvent.

2o. Un lot de terre situé au faubourg, à l'encoignure des rues Pologne et Casacalvo, désigné par le No. [illegible] sur le plan ci-dessus mentionné. Le [illegible] mesure américaine, cinquante deux pieds dix pouces face à la rue Pologne, sur cent quinze pieds [illegible] et face à la rue Casacalvo, ensemble les édifices et améliorations qui s'y trouvent.

3o. L'esclave Aaron alias Jérôme, nègre, âgé de 22 [illegible]

4o. L'esclave William, mulâtre, âgé de [illegible]

5o. Et l'esclave Louise, négresse, âgée [illegible]

Conditions comptant.

[illegible] Shérif de la Paroisse d'Orléans

16 juillet—3en30j

No. 14,067—Mr. et Mme. Grenier Félix vs. Henry F. Gravé ment.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, jeudi le 18 aout 1842 à midi.

L'esclave LOUISE et ses deux enfans, saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions:—comptant.

V. ALLAIN, Shérif de la paroisse d'Orléans

16 juil—3 en 30j

COUR DE COMMERCE—No. 4,783—Benjamin Florance vs. J C Parker E. F. Parker et John Mitchell—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans j'offrirai en vente publique au café de la Bourse de Cité, rue St Louis, le mercredi 17 aout 1842, à midi, les esclaves ci-après dénommés, saisis dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Aron, âgé d'environ 45 ans; Ben, 47; Jack, 27; Betsy, 60; Mary, 30; Rachel, 22; Hanna, 26 et son enfant Betsey, 20 et son enfant, Peter.

Conditions comptant.

L. A. DUCROS, Shérif de la Cour de Commerce

16 juil—3f 16,3et14

COUR DE COMMERCE—No. 5092—Alfred Le Mercier vs P. Dupeux—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, au café de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le samedi 20 aout 1842, à midi,

La mulâtresse Delphine, la négresse Fanny et ses enfant John, mulâtre, et le mulâtre Joe, âgé d'environ 14 ans, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

L. A. DUCROS, Shérif de la Cour de Commerce

19 juin—3f en 30 j

No. 5,333—La Banque du Commerce de la Nlle. Orléans vs. John King.

COUR DE COMMERCE—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique au café de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le samedi 13 d'Aout 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

1o. Un certain lot de terre, situé sur la batture du faubourg Ste. Marie, en dessus de cette ville, désigné par le no. 1, au plan dressé par Charles F. Zimpel, architecte, le 10 février 1836, et déposé en l'étude de Felix Grima, notaire, sous le no. onze, au livre de ces plans. Ledit lot mesurant, au pied américain 30 pieds 1 pouce de face à la rue St. Joseph, et 7 pieds de largeur dans le fond, borné du côté gauche par la propriété de D. T. Walden, sur la ligne de laquelle il mesure 112 pieds et 11 pouces, et du côté droit par le no. deux, sur la ligne de division duquel il mesure 100 pieds 7 pouces.

2o Et un autre lot de terre contigu au lot précédemment décrit, et désigné par le no. deux au susdit plan. Le quel lot mesure, au pied américain, 34 pieds de face à la rue St. Joseph, sur 100 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles, borné du côté gauche par le lot no. un, et du côté droit par le lot no. trois et dans le fond par la propriété aujourd'hui ou ci-devant appartenant aux héritiers Gravier.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, droits, privilèges et servitudes y attachés.

Conditions comptant.

L. A. DUCROS, Shérif de la Cour de Commerce

12 juillet—3f en 30j

No. 5,[illegible]—François Bierra vs. Edward Planchard.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, dans cette ville, Vendredi le 19 aout 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Les lots Nos. 8, 9, 21 et 20 [illegible] du lot No. 30 dans l'îlet No. 33 et aussi les lots Nos. 11, 15, et 20 pieds du lot No. 16, contigus au lot No. 14 de l'îlet No. 38, faisant une façade sur l'îlet No. 38 de 110 pieds et [illegible] pieds de face sur tous avec une profondeur égale de 140 pieds d'après un plan déposé en l'étude de Théodore Seghers, notaire public, et annexé à un acte de partage entre François Bierra et Edward Planchard, en date du 3 juillet 1841, tous les dits lots sont situés au nouveau faubourg Marigny, d'après un plan de Louis Bringier, en date du 12 décembre 1836, déposé en l'étude de Louis T. Caire, notaire public.

Conditions:—comptant.

V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

16 juil—3f en 30j

L'Etat de la Louisiane vs. Pierre Joseph et Louis Marzon.

COUR CRIMINELLE du premier district—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Criminelle du premier district, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, lundi le 29 aout 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un terrain situé au faubourg Tremé, désigné par le No. 20 sur un plan dressé par Joseph Pilié, et déposé en l'étude de Adolphe Mazureau, notaire, ledit terrain mesure quarante neuf pieds neuf pouces face au chemin du Bayou, sur cent vingt huit pieds de profondeur [illegible] quarante quatre pieds [illegible] sur la ligne qui le sépare du terrain de Manon Jacob, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions: comptant.

URSIN BOULIGNY, Jr. Shérif de la Cour Criminelle de la Nouvelle-Orléans

25 juil—3 en 30j

J. J. Jendot vs. Henriette Clarke

COUR DE PAROISSE—No. 15599—En vertu d'un alias writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St Louis entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, jeudi le 18 aout 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus.

Un certain lot de terre situé en cette ville au faubourg Tremé, mesurant 30 pieds de face au chemin du Bayou et 62 pieds et un pouce de profondeur entre les rues de Rampart et St. Claude, lequel lot de terre fait partie des lots Nos. cinq et six sur un plan dressé par E. Croix [illegible] le 15 avril 1837, et annexé à un acte du [illegible] 1839 passé pardevant Théodore Seghers, notaire public, ensemble tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions comptant.

V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans

12 juillet—3[illegible]30j

No. 15,042—L. B. Macarty vs. Mme. J. R. Soulard et son mari.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, vendredi le 26 aout 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

1o Un certain lot de terre situé dans les Communes de cette ville, à l'encoignure des rues Jackson et Franklin, faisant partie du lot No deux de l'îlet No. dix, d'après un plan dressé par J. Pilié, alors voyer de la ville, le 30 avril 1824 et annexé à un acte en date du 6 décembre 1828, pardevant F. de Armas, anciennement notaire; le dit lot mesurant, mesure anglaise, cinquante trois pieds six pouces sur la rue Jackson, sur quatre vingt dix pieds de profondeur et face à la dite rue Franklin, ensemble tous les édifices et les améliorations qui y appartiennent, sans exception ni réserve.

2o—Un certain lot de terre situé derrière cette ville, désigné par le No. Un de l'îlet No. neuf, d'après un plan dressé par Joseph Pilié alors voyer de la ville, en date du 30 avril 1823 et annexé à un acte du 6 décembre 1828, pardevant F. de Armas, anciennement notaire; le dit lot mesurant cinquante cinq pieds face à la rue de la Commune, sur neuf pieds huit pouces de face à la rue du Bassin, sur quatre vingt sept pieds neuf pouces de profondeur sur la ligne qui sépare le dit lot de lot No. quatre, et soixante neuf pieds de profondeur sur la ligne dans le fond qui le sépare du lot No deux, ensemble les édifices et les améliorations qui s'y trouvent, sans exception ni réserve. 3o Un autre lot de terre situé derrière cette ville, à l'encoignure des rues Tremé et Jackson, mesurant cinquante trois pieds six pouces face à la rue Jackson, sur quatre vingt dix pieds de profondeur et face à la rue Tremé, [mesure anglaise].

4o Un autre lot de terre contigu au lot de terre ci-dessus dernièrement décrit, mesurant, mesure anglaise, trente sept pieds dix pouces face à la rue Tremé, sur cinquante trois pieds six pouces et demi de profondeur entre lignes parallèles.

5o Un autre lot de terre situé au même faubourg, mesurant, mesure anglaise, vingt trois pieds trois pouces face à la rue Jackson sur quatre vingt dix huit pieds dix pouces de profondeur, mesure américaine, entre lignes parallèles ensemble tous les édifices et toutes les améliorations qui appartiennent aux dits lots.

6o Deux lots de terre situés dans les communes de cette ville rue de la Douane, entre les rues Marais et Villeré, désignés par les numéros un et deux sur un plan annexé à un acte passé pardevant L. Féraud, notaire, le neuf juin 1821; les dits lots mesurant chacun trente et un pieds onze et demi pouces de face à la rue de la Douane, sur cent quarante sept pieds dix pouces et neuf lignes de profondeur entre lignes parallèles, formant ensemble le lot numéro sept de l'îlet numéro vingt neuf du faubourg Tremé, ensemble avec les édifices qui s'y trouvent sans exception ni réserve.

Conditions:—comptant.

V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans

[illegible] juil—3f en 30j

No. 4,[illegible]—Elizabeth Jane Brand, épouse de J. G. Barnard & al. vs. James Erwin & al.

COUR DE COMMERCE—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, au café de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le samedi 20 aout 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un certain lot de terre situé au faubourg Ste. Marie de cette ville, entre les rues Natchez et Poydras, mesurant [mesure française] plus ou moins, quarante quatre pieds de face à la rue des Magasins, sur une profondeur de cent soixante pieds; ensemble avec la maison en briques et à deux étages, et autres bâtisses et améliorations qui sont dessus.

Conditions.—Pour toute somme qui paiera les frais payable comptant, et la balance du prix du tiers comptant et le surplus en portions égales à la majorité des mineurs Brand et à leur émancipation respective, portant intérêt à raison de cinq pour cent l'an du jour de la vente.

La propriété susdite, abandonnée par James Erwin, comme tiers détenteur.

L. A. DUCROS, Shérif de la Cour de Commerce.

19 juil—3f en 30j

No. 14,[illegible]—F. de Lizardi & Co. vs. [illegible] Miller.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un [illegible] de fieri facias [illegible] par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu sur les lieux, à l'encoignure des rues du Canal et Carondelet, samedi, le 13 Aout 1842, à 10 heures du matin.

Un lot de meubles, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant.

V. ALLAIN, Shérif de la paroisse d'Orléans

2 aout—3en15j

No 16[illegible]

BY BULL[illegible]

Daily Paper, [illegible]

Country Paper [illegible] in advance

[illegible]

FOR[illegible]

STEA[illegible]

RECEIVED [illegible]

THOMASTON [illegible]

RECEIVED [illegible]

SLATES—[illegible] and for sale in [illegible] only, apply to [illegible]